

**Les pratiques des enseignants du primaire face aux enfants en
difficulté scolaire : le cas de l'usage des Nouvelles Technologies
d'Information et de Communication**

(Étude comparative entre la France et l'Arabie Saoudite)

**استخدام التكنولوجيا الحديثة فى تدريس أطفال صعوبات التعلم –
دراسة مقارنة بين فرنسا والسعودية**

AHDAB SALEH MOHAMMAD AL GHRERI

Sous la direction de JEAN-LUC RINAUDO

ملخص الدراسة:

هدفت هذه الدراسة إلى مقارنة بين فرنسا والمملكة العربية السعودية فيما يتعلق بممارسات معلمي المدارس الابتدائية التي تواجه الأطفال في الصعوبات التي تواجههم، حالة استخدام تكنولوجيا المعلومات والاتصالات الجديدة. تم التطبيق على عينة من المعلمين من كلا البلدين واستخدم الباحث المنهج الوصفي التحليلي، وتم التعرف منهم خلال ممارساتهم التدريسية على الصعوبات التي تواجه الأطفال أثناء استخدام تكنولوجيا المعلومات والاتصالات الجديدة، وفقاً للأجهزة والوسائل وصعوبة المهام العمل وقدراتهم المعرفية والتطبيقية لدى المتعلمين. وأظهرت النتائج التمييز بين النظرية والتطبيق في استخدام التقنيات الحديثة، وإبرز الأسباب هو قلة الاستخدام أو عدم الاستخدام الكامل لتكنولوجيا المعلومات والاتصالات الجديدة في المدارس في كلا البلدين. كما أظهرت الدراسة أن هذه الصعوبات اختلفت في عينة الدراسة في الجانب السعودي عن الفرنسي، فإن المعلمين الفرنسيين لديهم عبء عمل أثقل من زملائهم السعوديين. هذا لا يسمح لهم دائماً بمتابعة التدريب المخصص لهم في تعليم الطلاب الذين يواجهون صعوبات. من ناحية أخرى، إذا كانت لديهم وسائل تكنولوجية، فهم لا يستخدمونها دائماً في الفصل ويجدون عموماً أن المادة قديمة في بعض الأحيان. علاوة على ذلك، يعتقدون أن استخدام تكنولوجيا المعلومات والاتصالات يمكن أن يكون له تأثيرات محدودة، في الطلاب، من خلال المشاكل الأسرية التي قد يكون لها تأثيرات نفسية. وأوصت الدراسة بتخفيف عبء العمل للمدرسين الفرنسيين، والعمل على تدريب مناسب للمدرسين السعوديين.

Résumé de l'étude:

Cette étude avait pour but une comparaison des usages des NTIC dans l'enseignement spécialisés aux élèves en difficulté, à travers l'approche de groupes d'enseignants issus des deux contextes. La démarche s'est faite en s'interrogeant sur le sens que pouvait avoir les difficultés qu'évoquent les enseignants dans leurs pratiques en matière d'enseignement aux enfants en difficulté, selon les dispositifs, les moyens, la charge du travail et les formations dont ils disposent. Ce faisant, le travail nous a aussi permis de faire la différence entre le théorique et la pratique dans l'utilisation des technologies modernes, et de mettre évidence les raisons du peu d'utilisation ou à défaut de la non utilisation totale de la technologie de communication et d'information dans les écoles des deux pays. L'étude a montré que les difficultés exprimées dans le discours des enseignants n'ont pas le même sens selon qu'il s'agit du contexte saoudien ou français. En effet, si leurs élèves connaissent des difficultés similaires en matière de lecture et de compréhension, les autres aspects du problème ne se posent de la même manière. En plus, les enseignants que nous avons interrogés ne montrent pas un degré total d'investissement, pour diverses raisons dont, notamment, la charge du travail, pour les enseignants français, ou l'absence de formation appropriées, pour les enseignants saoudiens.

Introduction:

Durant la dernière décennie du XXe siècle, le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) a connu un essor considérable au niveau des services dédiés aux secteurs publics et privés.

A l'heure actuelle, nous vivons dans une ère de progrès continu et de développement technologique dans ses multiples dimensions. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont omniprésentes dans les divers domaines de la vie, de sorte qu'il serait presque impossible d'épargner un secteur - qu'il soit médical, éducatif ou commercial- de cette vague de vulgarisation et d'instrumentalisation croissante de ces outils.

Les NTIC offrent des possibilités intéressantes pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage que ce soit dans le domaine des loisirs, ou s'agissant des facultés d'indépendance et d'intégration dans la vie publique de la communauté. Elles aident également un nombre croissant d'élèves qui présentent des troubles d'apprentissage en compensant leurs faiblesses dans l'écriture, la lecture et les mathématiques. Ainsi, elles contribuent au développement de leurs aptitudes cognitives et linguistiques, motrices et audio-visuelles.

Le but à atteindre dans cette recherche serait d'évoquer, avant tout, le rôle des NTIC à l'appui du processus d'apprentissage des élèves, et, surtout, à montrer comment elles contribuent à surmonter leurs difficultés, en faveur du développement de leurs compétences et de l'amélioration de leurs performances.

Qu'entendons-nous par la notion de l'enfant ayant des difficultés d'apprentissage et à quel moment et sous quelles conditions le définit-on ainsi ?

Tableau (1) : Les différences entre les difficultés d'apprentissage, le retard scolaire et la lenteur d'apprentissage.

	Raisons	Symptômes
Les difficultés de l'apprentissage	La cause ne serait en aucune façon due à une maladie mentale, sensitive ou un problème environnemental, social ou économique.	La baisse du résultat scolaire
Le retard scolaire	Une maladie mentale ou un retard mental.	La baisse du résultat scolaire
La lenteur d'apprentissage	Le temps à réaliser ses devoirs serait le double du temps nécessaire pour un enfant normal ayant le même âge.	La baisse du résultat scolaire
Le Handicap	Handicap mental ou physique (paralysie, surdité...)	La baisse du résultat scolaire

La définition générale des difficultés d'apprentissage est reconnu comme étant « une définition générale regroupant des symptômes non coordonnés de troubles apparaissant comme étant des difficultés dans l'acquisition à l'utilisation du pouvoir de l'écoute, de la parole, de la lecture, de la pensée ou du calcul (et qui est le pouvoir de procéder à divers opérations de calcul). Ces troubles sont cruciaux pour l'individu.

Quelques cas de figures d'une situation de difficultés d'apprentissage:

1. Difficultés d'apprentissage de développement:

Elles comprennent les incapacités essentielles suivantes : La compréhension, la mémoire, la coordination des mouvements et la coordination motrice des mains et des yeux. Ces capacités sont essentielles dans l'apprentissage de la lecture, l'écriture le calcul...

2. Difficultés d'apprentissage académiques :1

Les difficultés d'apprentissage académiques apparaissent chez l'enfant dès son admission à l'école. Dans cette étude, les difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul sont mises en exergue.

Un exemple d'écriture d'un enfant atteint de ces difficultés est illustré par les deux schémas suivants:

2

3

Les technologies utilisées dans l'enseignement des enfants en difficulté :

Dans une étude, AL WABEL Areej et Hind ALKHALIFA⁴, présentent une vue claire des technologies nouvelles, dont le domaine des ordinateurs, spécialisées dans l'éducation des enfants en difficulté, ce qui contribue à la prise de conscience chez l'utilisateur arabe comme le montre le schéma explicatif suivant :

La technologie et les enfants en difficulté d'apprentissage. ^{5 6}

¹ Judith Girard, Julie René de Cotret et collaborateurs, Différencier nos pratiques pédagogiques, Aider les élèves à risque et intégrés à participer activement pour vivre des succès quotidiens, Commission scolaire Riverside 2003 : <http://pedagogie2.cssh.qc.ca/IMG/pdf/IntegrClasseOrd.pdf> .

2 Al-ghoul A. & Alkabali Y. 2003, Introduction à des troubles d'apprentissage, première édition, Road House 'Oman pour l'édition et la distribution.

3 THallahan, Lloyd, Kauffman, Weiss et Martinez, livre d'un interprète 2007, Learning disabilities, foundations *characteristics and effective teaching*, 1er edition, Amman.

4 Al-Wabil A. & Al-Khalifa H. S. 2006, Assistive Technologies for Learning Disabilities: A Comprehensive Study. International Conference in Learning Disabilities. Saudi Arabia, Riyadh. In Arabic.

⁵ Fermawi A. 2003, *Le rôle de la technologie dans l'enseignement de l'écriture chez les élèves avec des difficultés d'apprentissage*, étude rétrospective des recherches scientifiques, La bibliothèque électronique des enfants du Golf avec des besoins particuliers, http://www.gulfkids.com/pdf/Tech_Wrighting.pdf

Les méthodes aidant dans la difficulté de la lecture

1. Les programmes parlants

Ce sont des programmes qui traduisent les textes écrits en textes parlés assez proches de la voix humaine. Cette méthode aide les enfants en difficulté de lecture à comprendre les textes si la lecture se trouve entravée de difficulté. Certains de ces programmes mettent en surbrillance les mots écrits pendant leur lecture.

L'ordinateur lit le texte de deux façons : la première en enregistrant le texte avant sa lecture. Son avantage est la clarté de la lecture mais son inconvénient est son prix élevé ; de plus elle requiert un effort pour enregistrer et elle n'est pas synchrone avec les textes où les informations changent en permanence comme les pages du web.

La deuxième méthode consiste dans une traduction synchrone d'un texte écrit en texte parlé avec une voix ayant un timbre naturel. Parmi les logiciels assurant cette méthode :

a. « Easy rider »

C'est un logiciel utilisant le système « daisy » qui assure une digitalisation des livres « parlés ». Ces livres étaient produits sur un support électrique « les cassettes » et cela par une compagnie britannique : DOLPHIN, qui a collaboré avec la firme « EL NATEK » afin de les traduire en arabe en 2004.

Le programme « easy rider » possède plusieurs avantages définis comme suit :

- La lecture des pages se fait à l'aide des commandes des flèches vers la droite et la gauche, vers le haut et le bas, ainsi que le passage d'une phrase à l'autre et la maîtrise de la vitesse de lecture.
- L'enregistrement des remarques et des explications amenées par la voix de l'utilisateur en les incorporant dans le livre.
- La possibilité d'incorporer la photo et le dessin dans le texte, ce qui rajoute de la clarté et du plaisir à la lecture.
- La maîtrise de disséquer un livre avec intelligence et rapidité en divisant le livre en chapitre ordonné facilement identifiable.

⁶ *Assistive Technology for Children with Learning Difficulties*, 2000, Schwab Foundation for Learning in: http://www.pluk.org/Pubs/ATguide4LD_419k.pdf

- La maîtrise dans l'utilisation des couleurs, des polices et des fontes en fonction des besoins de l'étudiant.

b. Le programme Producer

Ce programme est utilisé dans la création du livre ou les dossiers parlant ; l'utilisateur pourra transformer le dossier « Word » en dossier parlant de façon instantanée.

Parmi les catégories de gens profitant de ce programme : ce sont les personnes ayant des difficultés dans la lecture, la parole et les échanges.

Ce programme se caractérise comme suit :

- La facilité d'utilisation, il suffit d'appuyer sur un seul bouton et l'utilisateur crée instantanément un dossier parlant.
- La possibilité au dossier parlant d'être lu ainsi que la possibilité de synchroniser le son et le texte.
- La copie des dossiers parlant créés sur des disques à l'aide d'un bouton qu'assure le logiciel.
- Il inclut le programme « easy rider » sans charge additionnelle qui facilite l'utilisation des livres parlant et qui a été traduit aussi en arabe.

L'utilisateur pourra extraire les fichiers MP3 générés par le programme et qui peuvent être écouté sur des lecteurs MP3.⁷

c. Les stylos électroniques parlant.

Ces stylos fonctionnent en les passant sur le texte imprimé, les mots apparaissent grossis avec la possibilité d'une lecture électronique au texte. Certains de ces stylos contiennent un dictionnaire électronique pour rechercher le sens d'un mot.⁸

- ✓ Le stylo électronique parlant « quiklink »⁹

⁷AL Beblawi I. & Ahmed Y., 2010, *L'assistance technique pour l'éducation pour les personnes ayant des besoins spéciaux*. Royaume d'Arabie Saoudite, Riyad: Dar al-Zahra pour la publication et la distribution, premier, édition.

⁸ Al-Wabil A. & Al-Khalifa H. S. 2006, *Assistive Technologies for Learning Disabilities: A Comprehensive Study. International Conference in Learning Disabilities*. Saudi Arabia, Riyadh. In Arabic.

⁹Newegg.com: <http://www.newegg.com/Product/Product.aspx?Item=N82E16838201005>

Dans le monde arabe, cette technique a commencé à évoluer durant les cinq dernières années ; ce retard est dû à l'absence d'accents dans les textes arabes imprimés ainsi que dans le contenu électronique. Ces accents sont importants pour une bonne prononciation des mots. Souvent les programmes trouvés chez l'utilisateur arabe sont identiques à ceux utilisés par les personnes avec un handicap visuel. En plus de sa facilité à la lecture du texte et la traduction en braille, ces programmes ne sont pas utiles aux personnes ayant des difficultés d'apprentissage.

2. Chatback ¹⁰

C'est un outil utilisé pour soigner la prononciation et l'audition. Généralement, les étudiants ayant des difficultés à lire manquent de discernement auditif. Ce programme permet au professeur d'enregistrer des mots ou des phrases afin que l'étudiant les écoute attentivement et de façon répétitive, ce qui l'aide à faire des discernements auditives. Ainsi, le but de cette opération est de permettre à l'étudiant de comparer la voix entendue avec sa propre voix.

3. Lenses Chromagen ¹¹

Le professeur « Won Stein », neurologue à l'université anglaise d'Oxford a estimé qu'une personne dyslexique sur trois est atteinte de la difficulté à reconnaître la morphologie des mots ou bien la cécité des couleurs. Ces personnes se fatiguent rapidement ce qui les empêche de prolonger leur temps dans les études. Ainsi les lentilles Chromagen (lentilles ou lunettes) aidant à mieux distinguer les mots ont eu un grand succès auprès des utilisateurs éliminant les difficultés rencontrées. Les mots sont devenus plus clairs et l'espace entre les mots est devenu plus stable.

De ce qui précède et surtout des bénéfices de l'utilisation des technologies persiste des points négatifs qui se résument par leurs inexistences dans beaucoup d'écoles à cause de leurs prix prohibitifs. Nous relaterons ce que les professeurs nous ont révélé dans la partie de notre

¹⁰ PRIFYSGOL PANGOR UNIVERSITY : <http://www.dyslexia.bangor.ac.uk/software.php.en?subid=0> et Dyslexic.com: <http://www.dyslexic.com/itemMatrix.asp?GroupCode=Chatback&eq=&MatrixType=1>

¹¹ Cite de Chromagen : <http://www.ireadbetternow.com>

recherche consacrée au terrain. Ils parlent tous, en premier lieu, de l'indisponibilité du matériel dans leurs écoles, et, en deuxième lieu de l'utilisation du matériel en groupe, ce qui en réduit énormément l'apport alors que son utilisation individuelle en montre un bénéfice très important. Un point crucial reste le manque de connaissance des enseignants à l'utilisation de ce matériel, ce qui réduit son utilité et cause parfois des problèmes inattendus à l'encontre du but recherché.

Les méthodes aidant dans la difficulté de l'écriture

Il existe dans certaines technologies une possibilité de transformer un texte en une copie électronique, de l'éditer en utilisant l'ordinateur ; ce qui confère la possibilité de relire le texte pendant l'écriture pour une éventuelle correction. Certaines personnes ayant des problèmes d'audition peuvent obtenir des enregistrements auditifs de conférences ou de leçons pour les écouter ultérieurement et de transcrire le contenu. De même, la copie électronique autorise la correction grammaticale ainsi que l'allocation à travers les logiciels de traitement de texte.

1. Les programmes de prédiction par les mots.
2. Les programmes de correction grammaticale.
3. L'auto correction globale 2.
4. Little story maker.

C'est un logiciel de l'ipad qui aide les élèves à s'exprimer d'une façon agréable et cela par l'adjonction d'images, des textes et des sons (Apple store 2012)¹².

5. Traitement de texte.
6. Speech recognition (conversion des paroles en texte écrit).

Il existe des logiciels qui convertissent le langage parlé en texte écrit claire, net et exempt de faute. Le programme pionnier dans ce domaine est le « dragon naturally speaking » de la compagnie « nuance », mais dont la version arabe n'est qu'à ces balbutiements. Dans ce domaine, les inconvénients sont identiques à ceux que nous avons déjà cités, à savoir : le manque de moyens, la difficulté de les attribuer de façon individuelle et le manque de formation pour les enseignants.

Les méthodes aidant dans la difficulté du calcul.

¹² I Tunes: <http://itunes.apple.com/sa/app/little-story-maker/id508287659?mt=8>

1. Numbershark.

Ce logiciel est valable pour les élèves qui présentent des difficultés à la lecture et au calcul étant dirigé vers les personnes ayant des pertes de la mémoire récente et de l'attention. Il inclut plus de 45 procédés pour l'addition, la soustraction, la multiplication et la division et de même que les proportions et les pourcentages. (Dyslexic, 2012)¹³.

2. La calculatrice parlante.¹⁴

Hammill et Bryant, 1998 citent ces machines comme étant des calculatrices munies d'un synthétiseur de voix. Elles prononcent chaque chiffre entré digitalement de façon concomitante à son apparition sur l'écran et à la fin du calcul, elles donnent la réponse de façon visuelle et de façon verbale ; de cette manière l'utilisateur reçoit par ces deux moyens le résultat qu'il pourra transcrire sur papier (Ahmed AL BIBLAWI, 2010). Parmi ces calculatrices nous citons la calculatrice parlante et le logiciel « Math talk & Scientific notebook »¹⁵. Le logiciel « La calculatrice parlante » de iTunes est idéal pour les personnes avec des problèmes de vision ou à toute personne recherchant un moyen simple d'utiliser une calculatrice. Ce logiciel permet une vocalisation avec différent niveaux d'intensité que ce soit sur Iphone, Ipad ou Ipod Touch.¹⁶

3. StarFractions.

Ce logiciel fonctionne sous « Windows » et il aide les élèves à la compréhension des fractions de façon ludique que ce soit en classe ou au travail de groupe.¹⁷

4. Eureka's times tables lite.

Ce logiciel enseigne les tables de multiplication de 1 à 12 en stimulant l'auto enseignement chez les élèves en couplant le visuel à

¹³Dyslexic.com: <http://www.dyslexic.com/numbershark>

¹⁴ Great schools: <http://www.greatschools.org/special-education/assistive-technology/953-talking-calculators.gs>

¹⁵ Next wave solution: <http://www.next-wave-solutions.com/matafordrna.html>

¹⁶ iTunes: <http://itunes.apple.com/us/app/talking-calculator/id424464284?mt=8>

¹⁷Dyslexic.com: <http://www.dyslexic.com/itemMatrix.asp?GroupCode=StarFractions1&eq=&MatrixType=1>

l'auditif. De ce fait il développe les compétences comme l'écoute, la mémoire et l'auto enseignement (Apple store 2012)¹⁸.

5. Fractions. Smart Pirate. (Le pirate intelligent).

A travers ce logiciel de l'Ipad, on enseigne les fractions de façon agréable. L'élève apprend à les lire et à les comparer. Ce logiciel comprend trois niveaux de difficultés. (Apple store, 2012)¹⁹

L'enseignant peut de même utiliser la technologie dans l'enseignement du calcul et cela en le rendant plus attractif. Il peut simuler une compétition avec son élève ce qui le stimule et cela en utilisant la technologie qui offre un espace de travail ludique et plein de couleur qui capte l'attention de l'enfant qui à la base présente un défaut à ce niveau. L'étude de BAILEY (1992) sur l'utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement (Computer assisted instruction : CAI) a englobé 46 élèves, des classes de neuvième avec des difficultés scolaires et des élèves normaux en classe de huitième, en les répartissant en deux groupes : un groupe témoin et un groupe expérimental. Le groupe témoin suivait un enseignement traditionnel alors que le second suivait l'enseignement aidé par l'ordinateur en utilisant des logiciels interactifs et des jeux. L'analyse a montré une différence statistiquement valable au niveau des mathématiques en faveur du groupe expérimental mais pas de différence entre les deux groupes dans le calcul, la compréhension et la résolution de problème.

De tout ce qui a précédé, il est possible de dire que l'utilisation de la technologie, dans l'enseignement des enfants en difficulté d'apprentissage, est très utile et très importante dans l'amélioration de leurs capacités à apprendre et surtout en stimulant leur curiosité et leur sens de la découverte par des logiciels appropriés.

Les difficultés inhérentes à l'utilisation des NTIC.

Du développement et de l'évolution rapide des NTIC dans tous les domaines de la vie, est apparue l'importance de l'utilisation des technologies modernes dans l'éducation au point qu'elles sont devenues une partie essentielle de l'éducation et non seulement un accessoire. Les

¹⁸ I Tunes: <http://itunes.apple.com/ph/app/eurekas-times-tables-lite/id501862893?mt=8>

¹⁹ I Tunes : <http://itunes.apple.com/sa/app/fractions.-smart-pirate/id486684960?mt=8>

étudiants ayant des besoins spéciaux font partie de ce système exploitant les technologies dans leur éducation et l'acquisition des savoirs. Mais il existe de nombreux obstacles qui entravent à l'utilisation des NTIC dans l'éducation et la communication. De ce fait, l'étude de ces obstacles permettra aux enseignants de les surmonter. Dans cette partie de notre recherche, nous mettrons en évidence ces obstacles ou difficultés après les avoir définis.

Nous pouvons définir les obstacles ou les difficultés par les conditions qui empêchent la personne d'avancer ou d'atteindre un objectif:²⁰ Bien entendu, elles sont représentées par les facteurs ou conditions qui empêchent les enseignants d'actualiser les techniques et approches éducatives basées sur la technologie de l'information et des communications privant ainsi les élèves de profiter des moyens techniques innovants et appropriés.

L'enseignant de l'éducation spécialisée intègre un nouveau domaine où il fait face à une classe d'élèves qui diffèrent dans leurs besoins du reste du public scolaire. Du reste, nous pouvons résumer l'utilisation de l'éducation technologique et d'acquisition des conditions et des compétences comme suit :

- Sa capacité et son efficacité à utiliser proprement des moyens techniques, ainsi que sa connaissance des nombreux aspects des technologies en termes de sources et d'appropriation comme sa capacité de fonctionnement.
- La conviction qu'a l'enseignant de l'importance de la technologie comme un moyen efficace et utile dans l'enseignement. L'enseignant qui préfère la manière traditionnelle d'enseigner aux élèves ayant des besoins spéciaux souvent ne réussit pas. Et, de fait, le besoin de l'utilisation de ces moyens devient une exigence importante. De même, il devrait avoir des idées sur l'impact sur les structures et le fonctionnement de ces dispositifs.^{21 22}

²⁰ Bingimlas KA. 2009, *Barriers to the successful Integration of ICT in teaching and Learning Environment*; A review of the Literature, Eurasia Journal of Mathematics Science and Technology Education; http://www.ejmste.com/v5n3/EURASIA_v5n3_Bingimlas.pdf

²¹ Hila, M. 2000, *Technologie de l'enseignement entre théories et pratiques*. Ed . Masira. Amman; Jordanie.

²² Suleiman N. 2002, *Conception et production des outils d'enseignement*. Ed. Safa'. Amman. Jordanie.

Une autre difficulté mentionnée dans une étude s'intitule « Difficultés d'utilisation des techniques scientifiques spécialisées pour l'apprentissage des étudiants handicapés » menée par le chercheur Husaoui²³ à l'université du Roi Saoud à Riyad en 2008 concernant les obstacles de l'utilisation des technologies en matière d'enseignement des élèves présentant un retard mental léger. En effet, cette étude les classifie en trois catégories : contraintes liées à l'administration, à l'enseignant et à l'étudiant. Mais, les contraintes les plus importantes sont liées à l'enseignant et cela dans l'ordre suivant :

- Manque de cours d'initiation au NTIC, pendant leur formation. Aussi, l'utilisation de la technologie dans l'éducation demeure l'un des obstacles les plus importants dans ce domaine. Ce qui met l'accent sur la nécessité de former les enseignants au cours de leur travail, afin qu'ils puissent utiliser la technologie de façon idéale et d'en faire bénéficier les étudiants.
- Certes, une qualification insuffisante pour l'utilisation de la technologie éducative au cours des années d'études vient en deuxième position dans la liste des contraintes, ce qui illustre clairement l'importance de la formation des étudiants, en fournissant un certain nombre d'outils scientifiques adéquats.
- Troisièmement, les enseignants estiment que l'utilisation de la technologie éducative nécessite plus d'efforts qu'une formation classique.
- Enfin et surtout, le manque de formation des enseignants à l'utilisation de l'ordinateur dans la formation. De plus, ils estiment que la technologie éducative ne contribue pas à la mise en œuvre de l'IEP (programme d'éducation individualisé), suivi par l'idée que l'utilisation de la technologie éducative retarderait l'achèvement du programme d'études à temps, et en dernier de la liste vient la non conviction des enseignants de l'importance de la technologie éducative dans l'enseignement.

En s'intéressant aux contraintes au niveau de l'élève, elles sont définies par la non-maîtrise de l'utilisation des appareils par les élèves vient au début de la liste des contraintes. Ce qui nécessite l'encadrement des élèves et de ne pas les laisser livrés à eux-mêmes seuls. Du fait, de la réticence des élèves à l'utilisation des technologies éducatives, les

²³ Husaoui A. 2008, *Difficultés d'utilisation des techniques scientifiques spécialisées pour l'apprentissage des étudiants handicapés*. <http://www.groub.com/ksu/ksu4.pdf>

enseignants sont amenés à rechercher les causes de cette réticence et d'y remédier. Pourtant, les élèves rencontrent également des difficultés quant à la manière d'utiliser les technologies éducatives spécialisées en raison de leur déficience mentale. Mais, il est possible d'atténuer ce problème en fournissant un apprentissage adéquat des techniques qui soit facile et simple d'utilisation, de sorte que les étudiants puissent les comprendre et les traiter.

Dans cette recherche, l'objectif serait de présenter, d'une manière générale, le système éducatif français et saoudien de base et ses multiples composants, puis les formations initiales et spécialisées dédiées aux enseignants pour devenir de futurs enseignants généraux ou spécialisés²⁴ dans les écoles primaires. Cette approche comparative mettra évidemment en évidence les différences d'approches éducatives entre les deux pays.

Le système éducatif français :

Le système éducatif français se compose de deux composantes principales : la première concerne l'éducation de base (école, collège et lycée) et la deuxième touche l'enseignement supérieur (licence, master et doctorat).

1. L'éducation de base :

L'éducation française de base se compose de deux grandes sections : La section primaire et la section secondaire. La section primaire comprend la maternelle et l'école primaire tandis que la section secondaire comprend le collège et le lycée.

a. La section primaire :

• La maternelle (2-5) ans :

L'école maternelle accueille les enfants avant la scolarité obligatoire et qui débute à l'âge de 6 ans. Elle comprend traditionnellement trois classes : La petite section (PS), la moyenne section (MS) et la grande section (GS). Elle comprend aussi parfois une très petite section (TPS) pour les enfants de moins de trois ans.

²⁴ L'enseignant spécial s'occupe d'enseigner les enfants en difficulté

Au sein de cet établissement, les enfants apprennent le langage, découvrent l'écriture. Ils apprennent aussi à agir et à s'exprimer avec leur corps, à percevoir, sentir, imaginer et créer.

Le but de cet apprentissage est, dans un premier temps, d'aider les enfants à s'intégrer dans la société, à développer leurs compétences linguistiques et à apprendre les règles des établissements scolaires. De même, cet apprentissage les aide à développer leur personnalité par l'imagination, les dessins et la créativité²⁵.

- L'école primaire (6-11) ans :

La scolarité des enfants est obligatoire à partir de l'école primaire. Les écoles publiques sont gratuites. Elles accueillent les enfants dès l'âge de six ans jusqu'à l'âge de onze ans. Elles sont divisées en (CP), (CE1), (CE2), (CM1) et (CM2).

L'apprentissage dans cette école suit le cours d'apprentissage de la maternelle par la maîtrise de la langue française et le développement social. Mais cet apprentissage est plus fondamental, il enseigne également les langues vivantes étrangères, les mathématiques et les arts. En outre, les enfants au sein de l'école primaire pratiquent des activités sportives.

b. La section secondaire :

- Le collège (11- 15) ans :

Les enfants entrent au collège à l'âge de onze ans. Les quatre années d'étude au collège s'échelonnent de la sixième à la troisième et sont divisées également en deux cycles. Le premier cycle, qui est le cycle d'observation, inclut les deux premières années de collège (sixième et cinquième) tandis que le deuxième cycle, qui est le cycle d'orientation, inclut les deux dernières années de collège (quatrième et troisième).

Les collégiens continuent à apprendre le français, les mathématiques, les langues étrangères et les arts. A cela s'ajoutent d'autres matières comme la littérature, l'histoire, la géographie, les sciences expérimentales et la technologie. De même, ils reçoivent une éducation musicale et civique. Ils apprennent à observer, à réfléchir et à bien maîtriser la langue française²⁶.

- Le lycée (15- 18) ans :

²⁵ Le système éducatif français, maternelle, école primaire, collège et lycée in :

<http://www.justlanded.com/francais/France/Guide-France/Education/Le-systeme-educatif-francais>

²⁶ Ministère éducation nationale in : <http://www.education.gouv.fr/cid215/le-lycee.html>

Après le collège, les étudiants ont le choix d'intégrer un des deux lycées :

- a. *Le lycée d'enseignement général et technologique* qui prépare les étudiants à un baccalauréat général ou technologique. Il les prépare également à un brevet de technicien suivant les cas.
- b. *Le lycée professionnel* qui prépare les étudiants, par ses cours, à un diplôme professionnel.

Le choix des jeunes étudiants de s'orienter vers l'un des deux lycées est défini suivant leurs intérêts et leurs compétences.

La présentation sommaire de l'éducation de base nous permet de constater que les enfants commencent déjà leur apprentissage à l'école primaire. A ce stade là, les enseignants sont en mesure de constater si un enfant rencontre certaines difficultés d'apprentissage en lecture, en écriture ou même en calcul.

En France, le ministère de l'éducation nationale propose aux enfants en difficulté scolaire *un enseignement spécial dès l'école primaire*.

❖ *L'enseignement spécial dès l'école primaire :*

La circulaire N°90-082 du 9 avril 1990 définit « Les Réseaux d'Aides Spécialisés aux Élèves en Difficulté » : (RASED) comme étant responsables de cet enseignement. Les RASED sont destinés à soutenir des élèves en difficulté scolaire par des aides pédagogiques spécialisées, ou des aides rééducatives, ou un suivi psychologique²⁷.

En conséquence, les RASED proposent des aides aux élèves en difficulté scolaire qui n'arrivent pas à apprendre avec les méthodes et pratiques ordinaires utilisées dans les classes. Ces aides sont adaptées à chaque cas et se définissent comme suit :

- L'aide spécialisée, à dominante rééducative, aide l'enfant au niveau de son comportement, de ses difficultés à accepter les règles et les repères d'un cadre social ainsi que l'enfant qui présente des difficultés à contrôler ses émotions.

²⁷Les aides aux élèves en difficulté in : <http://dcalin.fr/navoff/difficulte.html>

- L'aide spécialisée, à dominante pédagogique, aide l'élève en difficulté dans les apprentissages du langage, de la lecture, de l'écriture et de la connaissance des nombres et calcul.
- Le suivi et bilan psychologique.

Ces aides sont limitées par le temps pour les élèves qui continuent à fréquenter leur classe habituelle, elles comptabilisent, le plus souvent, environ une heure par semaine. Les RASED peuvent également organiser des classes d'adaptation, à temps partiel (classe d'adaptation ouverte) ou à temps complet (classe d'adaptation fermée) pour les élèves qui ne sont pas capables de suivre leur classe habituelle. Depuis la rentrée 2008, deux heures d'aide individualisée sont nécessaires aux élèves en difficulté²⁸.

❖ Les étapes de prise en charge des élèves en difficulté :

La première aide est apportée par l'enseignant dans le cadre de la classe. Il doit informer les parents des difficultés que rencontrent leurs enfants. L'enseignant fait appel aux RASED pour une aide spécifique²⁹.

Une fois les RASED informés, une étude de cas est lancée pour évaluer l'élève et cerner ses difficultés. À la suite des résultats de cette étude, un projet d'intervention adapté au niveau de l'élève lui est proposé ainsi qu'à l'enseignant et aux parents. Ma recherche s'intéressera au cycle primaire de l'âge de 6 à 12 ans.

La formation initiale dédiée aux enseignants en France.

En France, les personnes qui souhaitent devenir enseignant devraient suivre des formations initiales au sein d'un établissement français spécialisé dans la formation des enseignants.

1- Les formations initiales dédiées aux enseignants du primaire et du secondaire :

²⁸ Deubel P. Huart JM. et al. 2009, *100 fiches pour comprendre le système éducatif*, troisième édition, Bréal.

²⁹ <http://membres.multimania.fr/amemaineetloire/protocole.htm>

Les futurs enseignants sont recrutés par voie de concours. Le cursus de préparation à des carrières dans l'enseignement est intégré dans la structure des études universitaires : (Licence-Master-Doctorat).

La première étape à franchir pour devenir professeur des écoles selon le document officiel de 2006 est d'obtenir un bac+3, de préférence dans une discipline générale (lettres, maths...) ; la formation requise est ensuite assurée en deux ans par les IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres)³⁰. Mais à partir de la rentrée de 2010, la formation des futurs professeurs des écoles font l'objet de profondes modifications. Donc ; une des conditions pour l'inscription aux concours est d'avoir obtenu un master ou être inscrit en deuxième année de master³¹.

L'accès à une carrière d'enseignants du préscolaire et du primaire nécessite une formation de deux années dans une université afin d'obtenir le diplôme requis lui permettant d'accéder au concours. Puis, suit un autre type de formation de deux ans dans un collège d'enseignement.

La deuxième étape dans la formation des enseignants comprend plusieurs années dans une université tant le niveau de la concurrence est élevé³². Il faut au moins trois ans pour être diplômé, quatre ans dans les autres cas. Lors de son admission au concours, l'enseignant passe un an dans un centre de formation puis il devra suivre des stages qui font partie du cursus de sa formation universitaire. Il existe plusieurs types de stages selon le document de l'IUFM publié en octobre 2011 :

- ***Le stage d'observation*** : qui propose une licence dans le cadre de la préprofessionnalisation. Les futurs enseignants peuvent être assistés en classe par un professeur expérimenté.
- ***Le stage de pratique accompagné*** : ce type de stage est plus souvent proposé en première année de master. Il met en place les activités pédagogiques sous le contrôle de l'enseignant de la classe. Il assure ainsi à l'étudiant un profit intense grâce aux échanges avec l'enseignant.
- ***Le stage en responsabilité*** : qui est le plus souvent proposé en deuxième année de master. Il prend en charge une classe de façon totalement autonome en dehors de la présence de l'enseignant.

³⁰ <http://www.cvmail.fr/metier.php?id=10210>

³¹ http://www.versailles.iufm.fr/masterisation/page_motdirectur.html

³² <http://www.informaworld.com/smpp/content~db=all~content=a746472709> ; mis à jour en 2007.

- **Le stage à l'étranger** : Qui peut être validé au titre du stage de master. Les services de relations internationales des IUFM le proposent aux étudiants intéressés. Il permet aux futurs enseignants d'approfondir leurs réflexions sur les méthodologies de l'enseignement et d'être confrontés à des systèmes éducatifs interculturels³³.

a- Les formations initiales des enseignants spécialistes :

Selon le décret n°2004-13 du 5-1-2004, BO spécial n°4 du 26 février 2004, l'enseignant spécialisé dans le primaire, qui s'occupe des élèves en difficulté de natures diverses (retard scolaire, troubles de la santé, du comportement, handicap mental...) devrait, pour maîtriser son rôle, obtenir un certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées (CAPA-SH). Par contre, l'enseignant du secondaire devrait obtenir en plus du précédent un deuxième certificat qui s'appelle le certificat complémentaire pour les enseignements adaptés à la scolarisation des élèves handicapés (2CA-SH)³⁴.

Comme notre recherche s'intéresse aux enseignants spécialisés du primaire, on citera les options du CAPA-SH qui s'offrent à eux :

- **Option A** : Enseignants spécialisés chargés d'enseigner aux élèves sourds et malentendants.
- **Option B** : Enseignants spécialisés chargés d'enseigner les élèves aveugles ou malvoyants.
- **Option C** : Enseignants spécialisés chargés d'enseigner les élèves présentant une déficience motrice grave ou un état de santé évolutif sur une longue période.
- **Option D** : Enseignants spécialisés chargés d'enseigner les élèves ayant des déficiences intellectuelles importantes.
- **Option E** : Enseignants spécialisés chargés de l'aide menant à l'enseignement spécialisé.
- **Option F** : Enseignants spécialisés chargés d'enseigner les élèves des écoles et des sections d'enseignement général et professionnel.

³³ <http://www.iufm.education.fr/devenir-ens/se-former/fi.html>

³⁴ <http://eduscol.education.fr/cid46953/devenir-enseignant-specialise-du-premier-degre.html#conditions> ; Mis à jour le 12 septembre 2009.

- **Option G :** Enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante rééducative³⁵.

A la suite de Marguerite Altet, qui a initié et développé des recherches sur la professionnalisation de l'enseignement, les chercheurs continuent d'explorer ce terrain, notamment celui de la conception et l'intégration des TIC dans le contexte scolaire. Les enseignants doivent élargir leurs savoirs et les adapter à chaque domaine d'enseignement. Savoirs théoriques, interdisciplinaires et didactiques qui, s'agissant des TIC, doivent faire acquérir des compétences réelles dans ce domaine³⁶. Selon Catherine Loisy (2009, 140), « *on parle de profession lorsque les praticiens ne sont pas de simples exécutants de programmes préétablis* ». C'est-à-dire qu'un enseignant doit utiliser les NTIC en connaissance de cause, en ayant acquis un minimum de compétences à la fois sur les outils, sur la savoir qu'il entend faire acquérir en les utilisant, et la relation avec les élèves pour ce faire.³⁷

La formation mise en place pour l'utilisation des NTIC au profit des enfants en difficulté

.La formation des enseignants est une opération continue incluant la préparation avant et durant l'exercice de la profession, ce qui aboutit à sa pérennité, ne se limitant pas à l'obtention du diplôme.³⁸

Dans une société où l'évolution, surtout technologique, est galopante, la formation continue des professionnels s'impose. Dans ces sociétés la formation continue est stricte les amenant à rester à jour et garder un haut niveau dans leur domaine respectif.

La formation continue chez les intervenants dans la phase primaire de l'enseignement améliore les méthodes de travail en profitant du milieu propice à l'évolution. Les formations aboutissent en finale à la réduction des coûts car les améliorations apportées réduisent les risques et les erreurs dans le travail.

³⁵ <http://www.creteil.iufm.fr/se-former-a-liufm/adaptation-scolaire-et-scolarisation-des-eleves-handicapes/informations-generales/les-options-du-cap-a-sh-et-du-2ca-sh/>

³⁶ Altet Marguerite, 2000, "L'analyse de pratiques, une démarche de formation professionnalisante?", Recherche et formation, n° 35

³⁷ Loisy Catherine, 2009, « Environnements numériques en classe et compétences des enseignants », dans Rinaudo & Poyet (dir.), Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique.

³⁸ *Les tendances contemporaines dans la préparation des enseignants et le développement professionnel*, 2007 <http://www.shebacss.com/docs/soasr001-10.pdf>

1. La formation mise en place pour l'utilisation des NTIC au profit des enfants en difficulté en France.

En France, reconnaissant l'importance de l'évolution technologique de l'information et de la communication, en 2007, les tendances contemporaines dans la préparation des enseignants et le développement professionnel ont introduit dans les études des enseignants des différents niveaux scolaires, des programmes de formation à ces technologies.

Le certificat Informatique et Internet niveau 2 enseignant (C2i2e) a été créé en mars 2004. Les compétences de ce C2i devront permettre à tout enseignant d'avoir une utilisation professionnelle des NTIC avec les élèves principalement en classe mais aussi à distance.³⁹

Tous les enseignants suivent les formations à l'utilisation des NTIC de sorte qu'ils soient aptes à les utiliser dès le début de ces études.

C2i : signifie Certificat Informatique et Internet. Il atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et internet. Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Il est prévu en deux niveaux :

* Le niveau 1 d'exigence applicable à tous les étudiants et les stagiaires de formation continue. Ce premier niveau doit être acquis au plus tard au niveau de la licence mais de préférence dès le début des études supérieures.

* Le niveau 2 faisant l'objet d'exigences avec des orientations professionnelles des formations dispensées (à travers les enseignements de pré-professionnalisation et les filières). Ce second niveau doit être acquis au niveau du Master 2.⁴⁰

Selon Jean-Luc Metzger (2011 : 49-50), les usages réels que les enseignants font des dispositifs techniques qui sont à leur disposition « semblent « insuffisants » ou pour le moins « en décalage » vis-à-vis du montant des investissements consentis ». L'auteur poursuit en disant que si de nombreuses initiatives existent dans des établissements, ou groupe d'établissements en réseaux, les « appels récurrents aux transformations des pratiques pédagogiques « pour intégrer les TIC » dans les

³⁹ IUFM dossiers thématiques : <http://dossiers-thematiques.iufm.fr/spip.php?article33> ; paru le 4 juin 2008.

⁴⁰C2i (certificat informatique et internet) : <http://www.c2i.education.fr/spip.php?rubrique1>

enseignements semblent prouver qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir ». C'est dire qu'il existe encore des réticences ou un manque de volonté ici et là, malgré la mise en avant ce qui est fait dans tel ou tel établissement.⁴¹

Le système éducatif en Arabie Saoudite :

Le système éducatif Saoudien se compose de deux composantes principales qui sont l'éducation de base (étape primaire, étape intermédiaire, étape secondaire) et l'enseignement supérieur (licence, master et doctorat).

1. L'éducation de base :

En Arabie Saoudite, L'éducation de base possède trois grandes sections : primaire, intermédiaire et secondaire. Il y a aussi la section préscolaire qui est facultative.

- La section préscolaire (3-5) ans :

Cette section accueille les enfants avant la scolarité obligatoire dès l'âge de 6 ans. Elle comprend traditionnellement trois classes : la maternelle 1, la maternelle 2 et la préparatoire. Elle se caractérise par la délicatesse dans le traitement de l'enfant et de son passage en primaire.

Durant la première et la deuxième année préscolaire, les enfants apprennent à s'adapter socialement, à explorer l'environnement, à développer leurs compétences en dessin et en créativité, et le plus important à préparer les enfants à leur passage en primaire.

Durant la dernière année préscolaire, les enfants commencent à apprendre des lettres et les chiffres, la lecture et l'écriture sous une forme simplifiée.

- Étape primaire (6-11) ans :

La scolarité des enfants est obligatoire à partir de l'école primaire. Les écoles publiques sont gratuites. Elles accueillent les enfants dès l'âge de six ans jusqu'à l'âge de onze ans. Elle comprend six années d'étude : première année, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième.

L'école primaire fournit l'expertise, l'information et les compétences de base. Durant cette étape, l'apprentissage est fondé sur la langue arabe, la religion islamique, la lecture, l'écriture, les mathématiques et l'anglais dans certains cas. La troisième, quatrième et cinquième année de primaire en

⁴¹ Metzger Jean-Luc, 2011, « Internet et pratiques professionnelles dans l'enseignement secondaire: quelles évolutions ? », dans Poyet & Develotte, Lyon.

Arabie Saoudite correspondent aux CE2, CM1 et CM2 en France. Ce sont ces étapes qui nous intéressent dans cette recherche.

- Étape intermédiaire (12-15) ans :

Elle accueille les enfants dès l'âge de douze ans jusqu'à l'âge de quinze ans. Elle comprend trois années d'étude : Première intermédiaire, Deuxième intermédiaire et Troisième intermédiaire.

Durant ces années, les enfants continuent à apprendre l'arabe, les mathématiques, l'écriture et la lecture. De plus, ils apprennent la géographie, l'histoire, les sciences expérimentales, la littérature, la grammaire, la capacité d'expression, l'anglais devient à ce stade obligatoire.

- Étape secondaire (15-18) ans :

Elle accueille les enfants dès l'âge de quinze ans jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Elle comprend trois années d'étude : Première secondaire, Deuxième secondaire, Troisième secondaire.

Durant la première année de secondaire, Les élèves étudient toutes les matières en général (scientifique et littéraire), suite auxquelles ils devront opter pour une des deux sections:

- Section secondaire d'enseignement scientifique qui prépare les étudiants à entrer dans les domaines scientifiques (médecine, ingénierie, informatique...)

- Section secondaire d'enseignement littéraire qui prépare les étudiants à entrer dans les domaines de la littérature (éducation, sociologie, lettre, langues étrangères...)⁴²

2. L'éducation spécialisée :

Le but de l'éducation spéciale est d'aider les enfants en difficulté. Elle se fait dans la salle de ressources. Cette dernière est une salle située dans l'enceinte de l'école ordinaire. Elle accueille les élèves en difficulté pour une période de temps et propose une variété d'aides aux élèves qui peinent à suivre les méthodes et pratiques ordinaires utilisées dans les classes normales.

- Les étapes de prise en compte des élèves en difficulté :

⁴² Le site du ministère de l'éducation d'Arabie Saoudite : <http://www.moe.gov.sa/Pages/Default.aspx>

La découverte de l'enfant présentant des difficultés se fait au niveau de l'enseignant de la classe. Il informe les parents des difficultés de leur enfant et les dirige vers le spécialiste qui évaluera et étudiera le cas de l'enfant afin de définir le degré de difficulté. Suite aux résultats obtenus, il proposera un projet adapté au niveau de l'enfant⁴³.

- Conditions d'admission des élèves dans le programme des difficultés d'apprentissage :

Les difficultés d'apprentissages ne sont pas seulement le résultat d'une déficience mentale, physique, ou liée à la non-appropriation des conditions d'apprentissage ou à des types de soins familiaux. Elles sont aussi le résultat d'une différence spécifique entre le niveau de la capacité actuelle de l'élève et le niveau universel de son âge. Elles proviendraient également des méthodes et pratiques ordinaires utilisées dans les classes normales non adaptées à ces difficultés.

Pour s'inscrire dans le programme des difficultés d'apprentissage l'élève devra être diagnostiqué par une équipe de spécialistes⁴⁴.

La formation initiale dédiée aux enseignants en Arabie Saoudite :

En Arabie Saoudite, pour devenir enseignant du cycle primaire, la personne devrait obtenir une licence du Collège de formation des enseignants, qui sont au nombre de dix huit, répartis dans la plupart des régions du Royaume. Cette institution est considérée comme la seule qui assure la formation des enseignants de l'école primaire.

La formation des enseignants au collège se fait sur quatre niveaux (années). Chaque niveau comporte deux semestres, et le huitième semestre est consacré à une formation éducative pratique sur le terrain dans les écoles publiques. L'étudiant est tenu de passer 151 heures pour obtenir une licence en enseignement primaire.

Par contre, pour devenir un enseignant d'éducation spécialisée (troubles d'apprentissage, une déficience auditive, des troubles du comportement, autisme, retard mental...), il faut réussir le baccalauréat des études scolaires puis le diplôme en éducation spécialisée.

L'université du Roi Saoud à Riyad, la capitale de l'Arabie Saoudite, est la première université qui a ouvert la section de

⁴³ Le site des enfants ayant des besoins spéciaux du Golfe, sous la supervision du Dr / Al SUBAI MA. http://www.gulfkids.com/ar/index.php?action=show_res&r_id=48&topic_id=1604

⁴⁴ Journal de Riyad : <http://www.alriyadh.com/2007/11/01/article290673.html>

l'éducation spécialisée pour les enseignants du cycle 1984/1985. La section a été créée en 1983/1984 et les cours ont commencé au second semestre de cette année scolaire. Cette réforme a été modifiée à trois reprises afin d'accroître l'efficacité du rôle des enseignants dans l'exercice de ses mesures scientifiques et éducatives. Le ministère de l'Éducation avec la Faculté d'enseignement spécialisé à l'Université du Roi Saoud a permis d'ouvrir la voie sur le plan local, régional et mondial dans le développement des ressources humaines spécialisées dans le domaine scolaire, éducatif et professionnel pour assurer le développement de ces services et de sensibiliser les personnes ayant des besoins spéciaux et de leurs familles et de contribuer au service communautaire de façon à ne pas s'opposer à la religion islamique et aux traditions de la communauté .⁴⁵

Objectifs:

1. Le département de l'éducation spéciale occupe une position avancée parmi les départements de l'éducation dans le Royaume et assume une place différente parmi les départements de l'éducation spéciale universelle afin de réaliser cette position à travers sa mission.
2. La réhabilitation des compétences pédagogiques a pour but de travailler avec succès avec des personnes ayant des besoins spéciaux et de fournir aux étudiants un large éventail de possibilités scientifiques, ainsi que des connaissances approfondies dans le domaine dans lequel ils se spécialisent.
3. Préparer les élèves à la recherche scientifique universitaire au service des groupes spéciaux.
4. Augmenter le niveau de service d'éducation spécialisée pour les enfants ayant des besoins spéciaux dans les régions du Royaume d'Arabie Saoudite.⁴⁶

Elle a été suivie par de nombreuses universités dans les villes de Djeddah, Al-Hasa, Abha, Taif, où le nombre de ces sections, à ce jour, s'élève à (17) dix-sept programmes similaires.

L'objectif global est la préparation des enseignants dans l'éducation spéciale au niveau du premier cycle dont le but serait l'obtention d'un diplôme supérieur ou de formation professionnelle. L'enseignant sera

⁴⁵Le site de l'université de roi Saoud http://colleges.ksu.edu.sa/Arabic%20Colleges/CollegeOfEducation/Special_Education/Page/About.aspx

⁴⁶Le site de l'université de roi Saoud http://colleges.ksu.edu.sa/Arabic%20Colleges/CollegeOfEducation/Special_Education/Pages/ahdaf.aspx

alors qualifié pour la tâche d'élever et d'éduquer les enfants à besoins éducatifs spéciaux dans l'enseignement général⁴⁷.

La durée des études dans cette section est de quatre ans. Durant les deux premières années, les futurs enseignants sont formés à toutes les disciplines disponibles de l'aliénation mentale, à la déficience auditive et aux difficultés d'apprentissage. La troisième année est l'année de spécialisation proprement dite. Durant la quatrième année, les étudiants suivent un stage dans une école publique, afin d'étudier la situation d'un certain nombre de cas pratiques.

Dans ce genre de formation spécialisée, en rapport avec les troubles d'apprentissage, chaque étudiant prend trois cas: la dyslexie, la dyspraxie et la dyscalculie. La formation se fera dans la salle de ressource, et de façon individuelle.

La formation mise en place pour l'utilisation des NTIC au profit des enfants en difficulté en Arabie Saoudite.

Quant à la situation de l'enseignement des NTIC en Arabie Saoudite, nous pouvons dire, suivant notre expérience et à travers les entrevues avec des enseignantes spécialisées dans ce domaine et en nous basant sur différentes recherches dans plusieurs villes de la Royaume, qu'il n'y a aucun programme de prévu durant les études universitaires ni post-universitaires.

Les quelques stages sont volontaires et jamais obligatoires⁴⁸. Dans l'étude de « Kabbany à la bibliothèque du Roi Saoud Ryad en 1431-1432 (hégire) intitulé : Les qualifications préconisées aux enseignants spécialisés dans les NTIC chez les enfants en difficulté » ; il met en évidence les carences importantes dans les études et les stages chez les enseignants spécialisés. Le but de l'étude était de connaître les capacités et dispositions des enseignants à l'utilisation des NTIC et cela du point de vue des responsables au ministère de l'éducation et de l'enseignement ainsi que

⁴⁷ Le site Université du Roi Abdulaziz de Djeddah <http://eduspecial.kau.edu.sa/Pages%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B1%D8%A8%D9%8A%D8%A9%D8%A7%D9%84%D8%AE%D8%A7%D8%B5%D8%A9-%D9%86%D8%A8%D8%B0%D8%A9.aspx>

⁴⁸ D. Hawsawi M.A., Faculté de l'éducation spéciale, King Saud University, Riyadh. Dans sa recherche : des obstacles à l'utilisation de la technologie pour l'enseignement dans l'enseignement des élèves déficients mentaux tels qu'ils sont perçus par les enseignants de l'éducation intellectuelle à Ryad. <http://www.groub.com/ksu/ksu4.pdf>

celui des enseignants spécialisés à l'université du Roi Saoud à Ryad afin de dresser une liste des recommandations dans cette voie de l'éducation.

Il nous reste à dire que nous n'avons pas trouvé de recherches faites dans le domaine sur le contexte saoudien. Notre travail est le premier du genre. Ce qui en montre la pertinence. Nous espérons ouvrir la voie ici à un travail plus important dans un domaine déterminant dans l'éducation dans le monde d'aujourd'hui. La comparaison avec le contexte français se révèle ici approprié aussi bien en matière de recherche qu'en matière de connaissances théoriques et méthodologiques, appropriées à l'étude du domaine de la professionnalisation de l'enseignement, précisément à celui de la formation spécialisée et l'utilisation des TIC dans l'enseignement.

Nous avons analysé et comparé les systèmes d'enseignement privé et public en France et en Arabie Saoudite, ce qui nous a mené à la conclusion suivante :

Les deux systèmes sont presque identiques à la différence que l'enseignement pré-primaire est obligatoire en France alors qu'il est facultatif en Arabie Saoudite. Cette différence est cruciale car elle prépare l'enfant à intégrer l'école et réduit son appréhension et la lui rend moins stressante ce qui facilite l'enseignement scolaire et cela surtout pour les enfants présentant les difficultés d'apprentissage. Cette différence est encore plus manifeste dans l'enseignement privé en France au niveau académique, psychique et éducatif.

L'étude a révélé que les diplômes obtenus par les enseignants les qualifiant pour la prise en charge des élèves présentant des difficultés à l'apprentissage, étaient assez semblables dans les deux systèmes sauf qu'en France il y a une multitude de choix pour les stages et formations alors qu'en Arabie Saoudite il n'y a qu'une seule variante ; ce qui nous a conduit à discuter ces différents stages et formations.

Quant à la formation des enseignants à l'utilisation des NTIC, il y aurait une seule variante en France et qu'en Arabie Saoudite aucune formation n'est reconnue par le ministère de l'éducation et de l'enseignement.

Problématique de recherche :

Notre étude part d'un constat selon lequel Les enfants en difficulté d'apprentissage constituent une catégorie d'enfants ordinaires mais qui souffrent de difficultés à apprendre avec les méthodes usuelles dans les écoles. Ils ont besoin d'une attention particulière quant à la nature de l'enseignement qui leur est octroyé et les méthodes utilisées qui doivent être plus adaptées à leurs besoins.

Un des supports techniques utilisés dans l'enseignement des enfants en difficulté est l'utilisation des NTIC. L'usage des nouvelles technologies d'information et communication dans la procédure d'apprentissage est une technique parmi d'autres pour améliorer les capacités des enfants en difficulté d'apprentissage à bien comprendre et à rétablir une bonne relation avec l'école. Or, l'utilisation des NTIC ne va pas de soi et semble nécessiter une formation spécifique des enseignants et une adaptation particulière de la part des élèves, sans oublier l'adéquation avec le contexte et les objectifs de l'enseignement et du système éducatif, en général, qui prépare l'élève à la vie en société.

Le sujet mérite une étude dans la mesure où l'on se demande comment un système d'éducation et d'enseignement peut ne pas répondre aux besoins, attentes et insuffisance des élèves dans un contexte où les moyens de technologie connaissent un développement sans précédent. Une comparaison entre le contexte français, qui l'utilisation des NTIC s'est développé mais demeure insuffisant, et le contexte saoudien, où l'utilisation de ces moyens est encore balbutiante, est pertinente pour éclairer ce sujet. Ce sont par ailleurs deux contextes culturels différents et dont la coopération en matière éducative et universitaire évolue progressivement. Ce qui donne davantage d'intérêt à une telle étude.

Celle-ci tentera de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les moyens des nouvelles technologies dont disposent les enseignants ?

- Est-ce que la charge de travail permet à l'enseignant d'utiliser les nouvelles technologies dans ses méthodes ?

- Est-ce que les enseignants en charge des enfants en difficulté reçoivent des formations spécifiques à l'utilisation des nouvelles technologies ?

- Quelles difficultés que les enseignants-t-ils rencontrent dans ce domaine?

- Selon l'avis des enseignants, quelle est la véritable contribution des NTIC dans l'amélioration de l'enseignement des élèves en difficulté ?

En somme, concernant l'approche des élèves en difficulté dont se préoccupe notre étude, nous nous demandons comment l'enseignant intègre cette prise en charge dans son approche, de quelle formation il bénéficie pour ce faire et s'elle est adaptée aux spécificités du public concerné ; bref, comment il conçoit ses pratiques des NTIC. Autrement dit, nous nous

demandons comment peut-on comprendre et quel sens ont les difficultés que les enseignants formulent dans leur discours sur leurs pratiques et sur les difficultés qu'ils évoquent lors de l'enseignement aux enfants en difficulté et l'utilisation des NTIC.

Nous émettons à ce propos deux hypothèses :

- La première, stipulant que les difficultés qu'éprouvent les enseignants sont inhérentes à leur métier, surtout lors d'une prise en charge d'élève en difficulté.
- La seconde, liée à l'utilisation des NTIC, au manque de moyens, de formations ou leur insuffisance quand ils existent.

Références:

Les livres :

1. AL Beblawi I. & Ahmed Y., 2010, *L'assistance technique pour l'éducation pour les personnes ayant des besoins spéciaux*. Royaume d'Arabie Saoudite, Riyad: Dar al-Zahra pour la publication et la distribution, Une série d'études et de recherches (Education Technologie), Volume II, Livre II.
2. Al-Ghoul A. & Alkabali Y. 2003, *Introduction à des troubles d'apprentissage*, première édition, Road House 'Oman pour l'édition et la distribution.
3. Alkhatib J. 2005, *L'utilisation des technologies dans l'éducation spéciale*, Première édition, Amman.

4. Bureau de l'Éducation Arabe des États du Golfe, 1980, *Étude comparative des sites d'outils éducatifs dans les pays du Golf*, Centre Arabe des Études pédagogiques au Pays du Golf.
5. Daniel P. Hallahan, James M. Kaufman, livre d'un interprète, 2008, *Psychologie et enseigner des enfants exceptionnels Introduction à l'éducation spéciale*, 1^{er} édition, Amman.
6. Deubel P. Huart JM. et al. 2009, *100 fiches pour comprendre le système éducatif*, troisième édition, Bréal.
7. Hila, M. 2000, *Technologie de l'enseignement entre théories et pratiques*. Ed . Masira. Amman; Jordanie.
8. Suleiman N. 2002, *Conception et production des outils d'enseignement*. Ed. Safa'. Amman. Jordanie.
9. Thallahan, Lloyd, Kauffman, Weiss et Martinez, livre d'un interprète 2007, *Learning disabilities, foundations characteristics and effective teaching*, 1er edition, Amman.

Articles:

- 1- Altet Marguerite, 2000, "L'analyse de pratiques, une démarche de formation professionnalisante?", Recherche et formation, n° 35, pages 25-41.
- 2- Loisy Catherine, 2009, « Environnements numériques en classe et compétences des enseignants », dans Rinaudo & Poyet (dir.), Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique, pages 137-158.
- 3- Metzger Jean-Luc, 2011, « Internet et pratiques professionnelles dans l'enseignement secondaire: quelles évolutions ? », dans Poyet & Develotte, Lyon, pages 49-70.

Les sites internet:

1. Al-Wabil A. & Al-Khalifa H. S. 2006, *Assistive Technologies for Learning Disabilities: A Comprehensive Study. International Conference in Learning Disabilities*. Saudi Arabia, Riyadh. In Arabic.
2. *Assistive Technology for Children with Learning Difficulties*, 2000, Schwab Foundation for Learning in: http://www.pluk.org/Pubs/ATguide4LD_419k.pdf .
3. Bingimlas KA. 2009, *Barriers to the successful Integration of ICT in teaching and Learning Environment*; A review of the Literature,

- Eurasia Journal of Mathematics Science and Technology Education;
http://www.ejmste.com/v5n3/EURASIA_v5n3_Bingimlas.pdf .
4. CV Mail : <http://www.cvmail.fr/metier.php?id=10210>.
 5. D. Hawsawi M.A., Faculté de l'éducation spéciale, King Saud University, Riyadh.2008, Dans sa recherche : des obstacles à l'utilisation de la technologie pour l'enseignement dans l'enseignement des élèves déficients mentaux tels qu'ils sont perçus par les enseignants de l'éducation intellectuelle à Riyad :<http://www.groub.com/ksu/ksu4.pdf> .
 6. Judith Girard, Julie René de Cotret et collaborateurs, *Différencier nos pratiques pédagogiques ,Aider les élèves à risque et intégrés à participer activement pour vivre des succès quotidiens, Commission scolaire Riverside 2003 :*
<http://pedagogie2.cssh.qc.ca/IMG/pdf/IntegrClasseOrd.pdf> .
 7. Dyslexic.com: <http://www.dyslexic.com/numbershark> .
 8. Dyslexic.com:<http://www.dyslexic.com/itemMatrix.asp?GroupCode=Chatback&eq=&MatrixType=1>.
 9. Dyslexic.com:<http://www.dyslexic.com/itemMatrix.asp?GroupCode=StarFractions1&eq=&MatrixType=1> .
 - 10.Fermawi A. 2003, *Le rôle de la technologie dans l'enseignement de l'écriture chez les élèves avec des difficultés d'apprentissage*, étude rétrospective des recherches scientifiques, La bibliothèque électronique des enfants du Golf avec des besoins particuliers :http://www.gulfkids.com/pdf/Tech_Wrighting.pdf.
 - 11.<http://membres.multimania.fr/amemaineetloire/protocole.htm> .
 - 12.<http://www.creteil.iufm.fr/se-former-a-liufm/adaptation-scolaire-et-scolarisation-des-eleves-handicapes/informations-generales/les-options-du-capas-et-du-2cas/> .
 - 13.Le Journal de Riyad
[:http://www.alriyadh.com/2007/11/01/article290673.html](http://www.alriyadh.com/2007/11/01/article290673.html) .
 - 14.Le site d'App store: <http://itunes.apple.com/ph/app/eurekas-times-tables-lite/id501862893?mt=8> .
 - 15.Le site d'App store: <http://itunes.apple.com/sa/app/fractions.-smart-pirate/id486684960?mt=8> .
 - 16.Le site d'App store: <http://itunes.apple.com/sa/app/little-story-maker/id508287659?mt=8> .

17. Le site d'App store: <http://itunes.apple.com/us/app/talking-calculator/id424464284?mt=8>
18. Le site de Chromagen : <http://www.ireadbetternow.com> .
19. Le site de Great schools: <http://www.greatschools.org/special-education/assistive-technology/953-talking-calculators.gs> .
20. Le site de l'université de roi Saoud : http://colleges.ksu.edu.sa/Arabic%20Colleges/CollegeOfEducation/Special_Education/Page/About.aspx .
21. Le site de l'université de roi Saoud : http://colleges.ksu.edu.sa/Arabic%20Colleges/CollegeOfEducation/Special_Education/Pages/ahdaf.aspx.
22. Le site de Newegg.com: <http://www.newegg.com/Product/Product.aspx?Item=N82E16838201005>.
23. Le site de Next wave solution: <http://www.next-wave-solutions.com/matafordrna.html> .
24. Le site de PRIFYSGOL PANGOR UNIVERSITY : <http://www.dyslexia.bangor.ac.uk/software.php.en?subid=0> .
25. Le site des enfants ayant des besoins spéciaux du Golfe, sous la supervision du Dr / Al SUBAI MA : http://www.gulfkids.com/ar/index.php?action=show_res&r_id=48&topic_id=1604 .
26. Le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - C2i (certificat informatique et internet) : <http://www.c2i.education.fr/spip.php?rubrique1> .
27. Le site officiel de l'IUFM : <http://www.iufm.education.fr/devenir-ens/se-former/fi.html> .
28. Le site officiel de l'IUFM -dossiers thématiques : <http://dossiers-thematiques.iufm.fr/spip.php?article33> ; paru le 4 juin 2008.
29. Le site officiel de l'IUFM : http://www.versailles.iufm.fr/masterisation/page_motdirectur.html .
30. Le site officiel du ministère de l'éducation d'Arabie Saoudite : <http://www.moe.gov.sa/Pages/Default.aspx> .

31. Le site officiel du Ministère éducation national : <http://eduscol.education.fr/cid46953/devenir-enseignant-specialise-du-premier-degre.html#conditions> ; Mis à jour le 12 septembre 2009.
32. Le site officiel du Ministère éducation nationale: <http://www.education.gouv.fr/cid215/le-lycee.html> .
33. Le site Université du Roi Abdulaziz de Djeddah: <http://eduspecial.kau.edu.sa/Pages%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B1%D8%A8%D9%8A%D8%A9%D8%A7%D9%84%D8%AE%D8%A7%D8%B5%D8%A9-%D9%86%D8%A8%D8%B0%D8%A9.aspx> .
34. Le système éducatif français, maternelle, école primaire, collège et lycée in : <http://www.justlanded.com/francais/France/Guide-France/Education/Le-systeme-educatif-francais> .
35. Les aides aux élèves en difficulté in : <http://dcalin.fr/navoff/difficulte.html> .
36. *Les tendances contemporaines dans la préparation des enseignants et le développement professionnel, 2007* : <http://www.shebacss.com/docs/soasr001-10.pdf> .